

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE ISLE JOURDAIN (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320160100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	76
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	82
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	88
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	90
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	91
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	93

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	94
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	100
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	101
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	102
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	103
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	104
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	107
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	108
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	109
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

COMMUNE ISLE JOURDAIN
MAIRIE DE L ISLE JOURDAINSLOM
BP**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9069
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	83
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 849 322,00	0,00	0,00	1099

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 072,22	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	578,90	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 143,12	1 182,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	333,40	370,00
5	Encours de dette/population	1 566,32	828,00
6	DGF/population	235,31	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,63	56,57
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,67	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,72	76,63
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	137,02	72,37

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 530 000,00	10 530 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 530 000,00	10 530 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 780 000,00	4 780 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 780 000,00	4 780 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		15 310 000,00	15 310 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 531 000,00	0,00	2 829 192,00	2 829 192,00	2 829 192,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 623 000,00	0,00	4 900 000,00	4 900 000,00	4 900 000,00
014	Atténuations de produits	608 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
65	Autres charges de gestion courante	991 850,00	0,00	965 450,00	965 450,00	965 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 753 850,00	0,00	9 289 642,00	9 289 642,00	9 289 642,00
66	Charges financières	481 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 942,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	16 929,00		137 358,00	137 358,00	137 358,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 332 721,00	0,00	9 874 000,00	9 874 000,00	9 874 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 695 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	318 860,00		306 000,00	306 000,00	306 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 013 860,00		656 000,00	656 000,00	656 000,00
TOTAL		11 346 581,00	0,00	10 530 000,00	10 530 000,00	10 530 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 530 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 311,93	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	717 000,00	0,00	912 000,00	912 000,00	912 000,00
73	Impôts et taxes	6 163 999,00	0,00	6 505 000,00	6 505 000,00	6 505 000,00
74	Dotations et participations	2 512 000,00	0,00	2 435 000,00	2 435 000,00	2 435 000,00
75	Autres produits de gestion courante	450 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 861 310,93	0,00	10 367 000,00	10 367 000,00	10 367 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	155 582,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 016 892,93	0,00	10 367 000,00	10 367 000,00	10 367 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	213 000,00		163 000,00	163 000,00	163 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		213 000,00		163 000,00	163 000,00	163 000,00
TOTAL		10 229 892,93	0,00	10 530 000,00	10 530 000,00	10 530 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 530 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	493 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	361 415,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
21	Immobilisations corporelles	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 248 237,23	0,00	2 984 600,00	2 984 600,00	2 984 600,00
	Total des dépenses d'équipement	3 609 653,23	0,00	3 334 600,00	3 334 600,00	3 334 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
13	Subventions d'investissement	23 971,55	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 130 000,00	0,00	1 185 000,00	1 185 000,00	1 185 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	42 854,64		22 400,00	22 400,00	22 400,00
	Total des dépenses financières	1 296 826,19	0,00	1 262 400,00	1 262 400,00	1 262 400,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 906 479,42	0,00	4 597 000,00	4 597 000,00	4 597 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	213 000,00		163 000,00	163 000,00	163 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	357 999,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	570 999,00		183 000,00	183 000,00	183 000,00
	TOTAL	5 477 478,42	0,00	4 780 000,00	4 780 000,00	4 780 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 780 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	174 100,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 424 000,00	0,00	3 458 000,00	3 458 000,00	3 458 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 598 100,00	0,00	3 554 000,00	3 554 000,00	3 554 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	657 493,45	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 157 493,45	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 755 593,45	0,00	4 104 000,00	4 104 000,00	4 104 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 695 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	318 860,00		306 000,00	306 000,00	306 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	357 999,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 371 859,00		676 000,00	676 000,00	676 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	510 (- PAR + vote) ID : 032-213201601-20210128-DEL202101001_2-BF
TOTAL		6 127 452,45	0,00	4 780 000,00	4 780 000,00	4 780 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 780 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	493 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 829 192,00		2 829 192,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900 000,00		4 900 000,00
014	Atténuations de produits	595 000,00		595 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	965 450,00		965 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00	400 000,00
67	Charges exceptionnelles	47 000,00	0,00	47 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	306 000,00	306 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	137 358,00		137 358,00
023	Virement à la section d'investissement		350 000,00	350 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 874 000,00	656 000,00	10 530 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 530 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 000,00	0,00	55 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 000,00	13 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 185 000,00	0,00	1 185 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 984 600,00		2 984 600,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	350 000,00	0,00	350 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 400,00		22 400,00
Dépenses d'investissement – Total		4 597 000,00	183 000,00	4 780 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 780 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	912 000,00		912 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	6 505 000,00		6 505 000,00
74	Dotations et participations	2 435 000,00		2 435 000,00
75	Autres produits de gestion courante	480 000,00	0,00	480 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 367 000,00	163 000,00	10 530 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 530 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	550 000,00	0,00	550 000,00
13	Subventions d'investissement	96 000,00	0,00	96 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 458 000,00	0,00	3 458 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		306 000,00	306 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		350 000,00	350 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 104 000,00	676 000,00	4 780 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 780 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 531 000,00	2 829 192,00	2 829 192,00
60612	Energie - Electricité	274 089,00	278 250,00	278 250,00
60621	Combustibles	91 800,00	89 800,00	89 800,00
60622	Carburants	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60623	Alimentation	16 838,08	25 650,00	25 650,00
60624	Produits de traitement	34 294,00	46 000,00	46 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 970,00	2 050,00	2 050,00
60631	Fournitures d'entretien	25 967,98	31 000,00	31 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	332 964,94	370 890,00	370 890,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	20 990,00	21 500,00	21 500,00
6064	Fournitures administratives	12 120,00	13 000,00	13 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6067	Fournitures scolaires	45 006,31	46 000,00	46 000,00
6068	Autres matières et fournitures	16 588,00	17 000,00	17 000,00
6078	Autres marchandises	3 900,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	262 350,00	372 500,00	372 500,00
6132	Locations immobilières	294 950,00	308 860,00	308 860,00
6135	Locations mobilières	10 570,00	9 100,00	9 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien terrains	26 348,00	48 000,00	48 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	80 240,00	76 100,00	76 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	68 396,00	75 000,00	75 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 176,00	12 000,00	12 000,00
61524	Entretien bois et forêts	41 335,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	24 373,00	17 700,00	17 700,00
6156	Maintenance	94 555,00	98 000,00	98 000,00
6161	Multirisques	47 420,00	48 500,00	48 500,00
617	Etudes et recherches	15 590,00	11 850,00	11 850,00
6182	Documentation générale et technique	7 691,69	8 810,00	8 810,00
6184	Versements à des organismes de formation	29 250,00	48 750,00	48 750,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	27 561,00	42 200,00	42 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 195,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 705,00	15 040,00	15 040,00
6236	Catalogues et imprimés	3 930,00	4 200,00	4 200,00
6237	Publications	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	82 090,00	148 642,00	148 642,00
6251	Voyages et déplacements	5 600,00	6 900,00	6 900,00
6257	Réceptions	6 300,00	5 300,00	5 300,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	46 600,00	34 550,00	34 550,00
627	Services bancaires et assimilés	2 680,00	2 600,00	2 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 475,00	7 250,00	7 250,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	17 000,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 500,00	11 000,00	11 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	83 830,00	92 000,00	92 000,00
6288	Autres services extérieurs	129 961,00	155 300,00	155 300,00
63512	Taxes foncières	56 300,00	59 400,00	59 400,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 623 000,00	4 900 000,00	4 900 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	13 800,00	13 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	62 000,00	67 000,00	67 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 190 000,00	2 320 000,00	2 320 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	57 000,00	60 000,00	60 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	422 000,00	427 000,00	427 000,00
64131	Rémunérations non tit.	330 000,00	307 000,00	307 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	50 000,00	48 700,00	48 700,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 000,00	76 000,00	76 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	466 000,00	470 000,00	470 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	691 000,00	740 000,00	740 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	16 000,00	16 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	38 000,00	38 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 500,00	9 500,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	6 500,00	6 500,00
6488	Autres charges	190 000,00	220 000,00	220 000,00
014	Atténuations de produits	608 000,00	595 000,00	595 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	10 000,00	5 000,00	5 000,00
739211	Attributions de compensation	598 000,00	590 000,00	590 000,00
65	Autres charges de gestion courante	991 850,00	965 450,00	965 450,00
6518	Autres	5 000,00	7 100,00	7 100,00
6531	Indemnités	101 000,00	109 000,00	109 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 300,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	7 500,00	7 500,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6553	Service d'incendie	300 000,00	303 000,00	303 000,00
65548	Autres contributions	65 500,00	300,00	300,00
6558	Autres contributions obligatoires	185 500,00	190 500,00	190 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	288 000,00	315 000,00	315 000,00
65888	Autres	50,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 753 850,00	9 289 642,00	9 289 642,00
66	Charges financières (b)	481 000,00	400 000,00	400 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	440 000,00	402 000,00	402 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	36 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 942,00	47 000,00	47 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	43 000,00	27 000,00	27 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	17 942,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	16 929,00	137 358,00	137 358,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 332 721,00	9 874 000,00	9 874 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 695 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	318 860,00	306 000,00	306 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	318 860,00	306 000,00	306 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 013 860,00	656 000,00	656 000,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 013 860,00	656 000,00	656 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 346 581,00	10 530 000,00	10 530 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 530 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	73 463,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	80 297,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	18 311,93	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 311,93	30 000,00	30 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	717 000,00	912 000,00	912 000,00
7022	Coupes de bois	25 000,00	10 465,00	10 465,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 000,00	6 000,00
70312	Redevances funéraires	4 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 000,00	13 135,00	13 135,00
7062	Redevances services à caractère culturel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	250 000,00	450 000,00	450 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	230 000,00	210 000,00	210 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 000,00	13 400,00	13 400,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	800,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	200,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	123 000,00	152 000,00	152 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	6 163 999,00	6 505 000,00	6 505 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 016 000,00	5 250 000,00	5 250 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	512 000,00	512 000,00	512 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	70 000,00	50 000,00	50 000,00
7336	Droits de place	5 000,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	30 000,00	31 000,00	31 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	180 000,00	210 000,00	210 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	336 999,00	422 000,00	422 000,00
7388	Autres taxes diverses	14 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 512 000,00	2 435 000,00	2 435 000,00
7411	Dotation forfaitaire	646 000,00	650 000,00	650 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	1 033 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	409 000,00	409 000,00	409 000,00
744	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Participat° Régions	20 000,00	15 000,00	15 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	15 000,00	80 000,00	80 000,00
74748	Participat° Autres communes	70 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	15 000,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	10 200,00	15 000,00	15 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	103 000,00	100 000,00	100 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	41 900,00	40 000,00	40 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	113 900,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	450 000,00	480 000,00	480 000,00
752	Revenus des immeubles	380 000,00	400 000,00	400 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	60 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 861 310,93	10 367 000,00	10 367 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	155 582,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	6 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	149 581,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 016 892,93	10 367 000,00	10 367 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	213 000,00	163 000,00	163 000,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	150 000,00	150 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 000,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		213 000,00	163 000,00	163 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 229 892,93	10 530 000,00	10 530 000,00

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 10 530 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	361 415,00	350 000,00	350 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	10 000,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	350 000,00	350 000,00	350 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 415,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	80 000,00	40 000,00	40 000,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	3 270,00	0,00	0,00
135	Opération d'équipement n° 135 (5)	444 000,00	20 000,00	20 000,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	100 000,00	200 000,00	200 000,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	2 500,00	0,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	110 000,00	50 000,00	50 000,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	44 700,00	13 000,00	13 000,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	6 700,00	0,00	0,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	450,00	0,00	0,00
148	Opération d'équipement n° 148 (5)	7 000,00	0,00	0,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	274 100,00	2 000,00	2 000,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	10 000,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	92 000,00	31 100,00	31 100,00
153	Opération d'équipement n° 153 (5)	49 200,00	5 000,00	5 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	94 000,00	96 000,00	96 000,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	10 000,00	105 200,00	105 200,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	10 000,00	2 000,00	2 000,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	10 000,00	2 000,00	2 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	24 740,00	24 100,00	24 100,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	78 000,00	131 000,00	131 000,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	312 250,00	181 500,00	181 500,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	0,00	0,00	0,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	10 000,00	0,00	0,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	16 500,00	42 000,00	42 000,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	21 500,00	2 000,00	2 000,00
173	Opération d'équipement n° 173 (5)	15 000,00	0,00	0,00
174	Opération d'équipement n° 174 (5)	0,00	24 200,00	24 200,00
175	Opération d'équipement n° 175 (5)	0,00	21 000,00	21 000,00
176	Opération d'équipement n° 176 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	13 600,00	40 000,00	40 000,00
927	Opération d'équipement n° 927 (5)	457 000,00	470 000,00	470 000,00
934	Opération d'équipement n° 934 (5)	10 000,00	0,00	0,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	4 500,00	0,00	0,00
941	Opération d'équipement n° 941 (5)	3 000,00	47 000,00	47 000,00
942	Opération d'équipement n° 942 (5)	100 000,00	110 000,00	110 000,00
943	Opération d'équipement n° 943 (5)	14 000,00	30 000,00	30 000,00
945	Opération d'équipement n° 945 (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
946	Opération d'équipement n° 946 (5)	175 000,00	150 000,00	150 000,00
947	Opération d'équipement n° 947 (5)	215 300,00	177 000,00	177 000,00
952	Opération d'équipement n° 952 (5)	116 767,23	0,00	0,00
969	Opération d'équipement n° 969 (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
971	Opération d'équipement n° 971 (5)	0,00	715 000,00	715 000,00
977	Opération d'équipement n° 977 (5)	78 000,00	77 000,00	77 000,00
981	Opération d'équipement n° 981 (5)	49 000,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	26 000,00	40 000,00	40 000,00
993	Opération d'équipement n° 993 (5)	20 160,00	7 500,00	7 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
Total des dépenses d'équipement		3 609 653,23	3 334 600,00	3 334 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	55 000,00	55 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	55 000,00	55 000,00
13	Subventions d'investissement	23 971,55	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	23 971,55	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 130 000,00	1 185 000,00	1 185 000,00
1641	Emprunts en euros	1 130 000,00	1 184 500,00	1 184 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	42 854,64	22 400,00	22 400,00
Total des dépenses financières		1 296 826,19	1 262 400,00	1 262 400,00
45818	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 906 479,42	4 597 000,00	4 597 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	213 000,00	163 000,00	163 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 250,00	2 550,00	2 550,00
13918	Autres subventions d'équipement	350,00	50,00	50,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	10 350,00	10 345,00	10 345,00
13936	Sub. transf cpte résult. PVR	50,00	55,00	55,00
	Charges transférées (9)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
21311	Hôtel de ville	70 000,00	50 000,00	50 000,00
21312	Bâtiments scolaires	70 000,00	50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	60 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	357 999,00	20 000,00	20 000,00
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	154 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	153 999,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		570 999,00	183 000,00	183 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 477 478,42	4 780 000,00	4 780 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 780 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	174 100,00	96 000,00	96 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	9 200,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	30 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	13 240,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 660,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	40 000,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	53 000,00	96 000,00	96 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 424 000,00	3 458 000,00	3 458 000,00
1641	Emprunts en euros	1 424 000,00	3 458 000,00	3 458 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 598 100,00	3 554 000,00	3 554 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 157 493,45	550 000,00	550 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	250 000,00	250 000,00
10226	Taxe d'aménagement	257 493,45	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 157 493,45	550 000,00	550 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 755 593,45	4 104 000,00	4 104 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 695 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	318 860,00	306 000,00	306 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 600,00	2 550,00	2 550,00
28031	Frais d'études	2 500,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	50,00	50,00	50,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 580,00	3 160,00	3 160,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 220,00	3 800,00	3 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	17 320,00	27 800,00	27 800,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 800,00	2 770,00	2 770,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	290,00	290,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 250,00	2 880,00	2 880,00
28051	Concessions et droits similaires	9 700,00	10 650,00	10 650,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 400,00	1 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	550,00	550,00	550,00
28132	Immeubles de rapport	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 850,00	18 200,00	18 200,00
28138	Autres constructions	6 810,00	6 900,00	6 900,00
28152	Installations de voirie	4 190,00	5 370,00	5 370,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
281568	Autres matériels, outillages incendie	250,00	500,00	500,00
281571	Matériel roulant	19 290,00	28 390,00	28 390,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 170,00	3 500,00	3 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	50 000,00	43 500,00	43 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	930,00	550,00	550,00
28182	Matériel de transport	40 700,00	34 500,00	34 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	55 600,00	43 500,00	43 500,00
28184	Mobilier	25 900,00	24 500,00	24 500,00
28188	Autres immo. corporelles	41 200,00	38 690,00	38 690,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 013 860,00	656 000,00	656 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	357 999,00	20 000,00	20 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	153 999,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	25 000,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	154 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 371 859,00	676 000,00	676 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 127 452,45	4 780 000,00	4 780 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 780 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : CIMETIERE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		374 195,53	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 404,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 404,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	174 361,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	152 738,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 572,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	8 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 410,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	198 430,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 170,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	63 100,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	125 159,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)

LIBELLE : MOBILIER URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		213 409,48	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 923,22	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	16 450,75	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	96 038,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 092,62	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 341,27	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 486,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 486,26	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)****LIBELLE : LOCAL SDF****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 808,75	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	362,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 445,76	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	44 445,76	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-20 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : STADE MULTISPORTS ET D ATHLETISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 184 055,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 645,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 241,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 146 410,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 146 410,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 96 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	96 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	96 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	96 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 135 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT SECTEUR BAULAC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		148 276,45	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 860,40	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 860,40	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 936,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 936,65	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	139 479,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	139 479,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : COLLEGALE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		229 845,46	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 784,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	23 460,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	206 061,46	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	206 061,46	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : LOCAL POLICE MUNICIPALE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		147 656,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 315,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 274,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 770,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 270,31	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	133 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	133 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 504,02	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	51 032,05	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	44 475,61	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 556,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		624 082,40	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 507,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	969,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 564,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 564,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 583,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 455,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 335,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	15 164,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	79 083,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	41 415,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	433,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 589,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	442 427,23	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	241 007,78	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	201 419,45	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : COMPLEXE STADE RUGBY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		66 629,24	a 0,00	13 000,00	b 13 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 629,24	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	41 100,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 363,11	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-13 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : BOULODROME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 255,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 870,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 254,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 384,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 384,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : CAMPING****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 099,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 099,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 099,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : LOCAUX 14 RUE LAFAYETTE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		503 911,98	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 323,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 405,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	918,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 381,51	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	13 109,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 738,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	533,38	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	459 207,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	459 207,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 148,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 518,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 868,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	219,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	430,39	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESTAURATION SCOLAIRE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		163 095,71	a 0,00	31 100,00	b 31 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	115 168,73	0,00	31 100,00	31 100,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	45 353,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	32 264,71	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 804,87	0,00	500,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 745,77	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 362,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	47 362,98	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-31 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 153 (1)****LIBELLE : HOTEL DE VILLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 472,54	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 472,54	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	18 893,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	22 939,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 639,90	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		344 298,72	a 0,00	96 000,00	b 96 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	344 298,72	0,00	91 000,00	91 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	344 298,72	0,00	91 000,00	91 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-96 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 921,73	a 0,00	105 200,00	b 105 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 921,73	0,00	105 200,00	105 200,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	8 945,11	0,00	103 200,00	103 200,00	0,00
2184	Mobilier	5 672,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	303,67	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-105 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		475,32	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	475,32	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	475,32	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 689,36	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 689,36	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2184	Mobilier	6 327,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 361,76	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)****LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		120 161,60	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 161,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	120 161,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : CULTURE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 230,26	a 0,00	24 100,00	b 24 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 230,26	0,00	24 100,00	24 100,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 923,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	49 708,90	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 003,16	0,00	4 100,00	4 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-24 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		150 228,03	a 0,00	131 000,00	b 131 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 979,20	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 655,20	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 248,83	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
2183	Matériel de bureaux et informatique	136 248,83	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-131 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : SECURITE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 696,53	a 0,00	181 500,00	b 181 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 492,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 492,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 204,03	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 513,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 238,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	5 815,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 871,88	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 937,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 686,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 770,60	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 370,18	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-181 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : SKATE PARC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 979,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 122,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	174 669,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	174 669,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 620,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)****LIBELLE : DECHARGE DU HOLL****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)****LIBELLE : GITES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 057,84	a 0,00	42 000,00	b 42 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 057,84	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	16 057,84	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : SALLE DU LAC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 321,38	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 321,38	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	21 321,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1)
LIBELLE : SALLE AGREES ET GYMNASE ZAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)
LIBELLE : MAINTENANCE HYGIENE DES LOCAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	24 200,00	b 24 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-24 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)
LIBELLE : ENVIRONNEMENT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)
LIBELLE : VELODROME**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : MAISON CLAUDE AUGÉ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		250 149,41	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	249 843,23	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	249 843,23	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 927 (1)
LIBELLE : VOIRIES URBAINES
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 002 491,83	a 0,00	470 000,00	b 470 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 844,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	45 840,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	25 392,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	25 392,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 947,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 932,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 910 306,91	0,00	470 000,00	470 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 910 306,91	0,00	470 000,00	470 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-470 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 934 (1)****LIBELLE : GENDARMERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 753,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 753,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	7 753,66	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		29 834,78	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 960,21	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 813,14	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 095,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 051,15	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 874,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 874,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : HALLE DES SPORTS et GYMNASE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 235,09	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 958,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 958,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 168,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 168,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 941 (1)

LIBELLE : BASE DE LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		130 580,23	a 0,00	47 000,00	b 47 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 960,38	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 090,68	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 803,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 341,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	913,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 845,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	63 965,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 403,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 403,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 942 (1)
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		653 438,98	a 0,00	110 000,00	b 110 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	653 438,98	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2111	Terrains nus	568 718,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	84 719,67	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 943 (1)
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		373 874,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	111 774,97	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	7 388,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	104 386,23	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	260 599,03	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 950,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 516,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 885,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	105 466,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	37 985,16	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 795,85	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 945 (1)
LIBELLE : AFFAIRES SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		76 645,39	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 177,48	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 177,48	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 535,82	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 289,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 466,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 566,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	53 052,52	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 160,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 932,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 932,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 946 (1)****LIBELLE : VOIRIE RURALE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 516 403,08	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 312,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	7 305,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	35 006,86	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 472 902,33	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 472 902,33	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 947 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 364 114,41	a 0,00	177 000,00	b 177 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 096,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 105,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	24 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 195 905,00	0,00	177 000,00	177 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 213,65	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	432 742,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	334 922,30	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	274 139,25	0,00	103 000,00	103 000,00	0,00
2184	Mobilier	28 628,98	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	123 257,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	141 113,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	141 113,16	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-177 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 952 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		859 726,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 640,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 869,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 770,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	834 810,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	47 510,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	157 299,87	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 969 (1)
LIBELLE : FORET BOUCONNE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		42 093,39	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 093,39	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	20 206,15	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 461,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 425,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 971 (1)
LIBELLE : COMPLEXE DU FOOTBALL STADE DU HOLL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		126 878,95	a 0,00	715 000,00	b 715 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 695,60	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	10 695,60	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 183,35	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	116 183,35	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-715 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 977 (1)****LIBELLE : CENTRE SOCIAL****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 225,58	a 0,00	77 000,00	b 77 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 918,29	0,00	77 000,00	77 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 011,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 979,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 105,44	0,00	77 000,00	77 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 821,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 307,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 307,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-77 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 981 (1)****LIBELLE : GACHAT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 867,82	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 569,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 510,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 059,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 298,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 298,36	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)****LIBELLE : TENNIS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		89 587,62	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	25 255,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	25 255,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 332,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	64 332,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 993 (1)****LIBELLE : MUSEE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 284,74	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 743,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 743,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 541,24	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 812,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	729,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 261 900	510 700	531 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	4 597 000
- Equipements municipaux (2)		510 200	181 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	773 000	89 000	2 873 600
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	350 000	0	0	0	0	0	0	111 000	0	461 000
- Opérations financières	1 261 900											1 261 900
Dépenses d'ordre	183 000											183 000
Total dépenses de l'exercice	1 444 900	510 700	531 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	4 780 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 444 900	510 700	531 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	4 780 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 684 000	0	0	0	0	96 000	0	0	0	0	0	4 780 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	4 684 000	0	0	0	0	96 000	0	0	0	0	0	4 780 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 783 358	6 201 570	724 800	871 862	176 530	201 650	17 500	0	0	509 580	43 150	10 530 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 783 358	6 201 570	724 800	871 862	176 530	201 650	17 500	0	0	509 580	43 150	10 530 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 772 000	1 080 865	0	530 000	13 000	0	0	0	0	13 135	121 000	10 530 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 772 000	1 080 865	0	530 000	13 000	0	0	0	0	13 135	121 000	10 530 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 444 900	510 700	531 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	4 780 000
Dépenses réelles		1 261 900	510 700	531 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	4 597 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	22 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 400
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 184 500	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 185 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	510 200	181 500	154 300	278 600	790 000	97 000	0	0	884 000	89 000	2 984 600
108	CIMETIERE	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
109	MOBILIER URBAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
126	LOCAL SDF	0	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	20 000
131	STADE MULTISPORTS ET D ATHLETISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
135	AMENAGEMENT SECTEUR BAULAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
136	COLLEGIALE	0	0	0	0	200 000	0	0	0	0	0	0	200 000
139	LOCAL POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
142	EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
144	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	50 000
145	COMPLEXE STADE RUGBY	0	0	0	0	0	13 000	0	0	0	0	0	13 000
146	BOULODROME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
147	CAMPING	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
148	LOCAUX 14 RUE LAFAYETTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150	ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000
151	ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
152	RESTAURATION SCOLAIRE	0	0	0	31 100	0	0	0	0	0	0	0	31 100
153	HOTEL DE VILLE	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
155	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 000	0	96 000
157	ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	0	0	0	105 200	0	0	0	0	0	0	0	105 200
158	ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000
159	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000
160	ECOLE NUMERIQUE	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000
161	CULTURE	0	0	0	0	24 100	0	0	0	0	0	0	24 100
162	INFORMATIQUE	0	131 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 000
163	SECURITE	0	0	181 500	0	0	0	0	0	0	0	0	181 500
169	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
170	DECHARGE DU HOLL	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
171	GITES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 000	42 000
172	SALLE DU LAC	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	2 000
173	SALLE AGREES ET GYMNASE ZAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
174	MAINTENANCE HYGIENE DES LOCAUX	0	24 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 200
175	ENVIRONNEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000	0	21 000
176	VELODROME	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	20 000
907	MAISON CLAUDE AUGÉ	0	0	0	0	40 000	0	0	0	0	0	0	40 000
927	VOIRIES URBAINES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	470 000	0	470 000
934	GENDARMERIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
936	SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	7 000	0	0	0	0	0	0	7 000
937	HALLE DES SPORTS et GYMNASE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
941	BASE DE LOISIRS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 000	47 000
942	ACQUISITION FONCIERE	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
943	SERVICES ADMINISTRATIFS	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
945	AFFAIRES SCOLAIRES	0	0	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	7 000
946	VOIRIE RURALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
947	SERVICES TECHNIQUES	0	140 000	0	0	0	0	0	0	0	37 000	0	177 000
952	GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
969	FORET BOUCONNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
971	COMPLEXE DU FOOTBALL STADE DU HOLL	0	0	0	0	0	715 000	0	0	0	0	0	715 000
977	CENTRE SOCIAL	0	0	0	0	0	0	77 000	0	0	0	0	77 000
981	GACHAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
990	TENNIS	0	0	0	0	0	40 000	0	0	0	0	0	40 000
993	MUSEE	0	0	0	0	7 500	0	0	0	0	0	0	7 500
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		183 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	163 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 000
041	Opérations patrimoniales	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000

RECETTES													
Total recettes investissement		4 684 000	0	0	0	0	96 000	0	0	0	0	0	4 780 000
Recettes réelles		4 008 000	0	0	0	0	96 000	0	0	0	0	0	4 104 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	550 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	96 000	0	0	0	0	0	96 000
16	Emprunts et dettes assimilées	3 458 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 458 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		676 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	676 000
021	Virement de la sect° de fonctionnement	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	306 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	306 000
041	Opérations patrimoniales	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement			
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 783 358	6 201 570	724 800	871 862	176 530	201 650	17 500	0	0	509 580	43 150	10 530 000
Dépenses réelles		1 127 358	6 201 570	724 800	871 862	176 530	201 650	17 500	0	0	509 580	43 150	9 874 000
011	Charges à caractère général	0	779 420	419 800	681 862	176 530	201 650	17 500	0	0	509 280	43 150	2 829 192
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 900 000
014	Atténuations de produits	590 000	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 000
022	Dépenses imprévues	137 358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 358
65	Autres charges de gestion courante	0	470 150	305 000	190 000	0	0	0	0	0	300	0	965 450
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
67	Charges exceptionnelles	0	47 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		656 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656 000
023	Virement à la section d'investissement	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	306 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	306 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 772 000	1 080 865	0	530 000	13 000	0	0	0	0	13 135	121 000	10 530 000
Recettes réelles		8 759 000	930 865	0	530 000	13 000	0	0	0	0	13 135	121 000	10 367 000
013	Atténuations de charges	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	426 865	0	450 000	13 000	0	0	0	0	13 135	9 000	912 000
73	Impôts et taxes	6 475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	6 505 000
74	Dotations et participations	2 284 000	71 000	0	80 000	0	0	0	0	0	0	0	2 435 000
75	Autres produits de gestion courante	0	398 000	0	0	0	0	0	0	0	0	82 000	480 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		13 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le

The logo for SLO (Société Lyonnaise de Services) is displayed in blue, italicized capital letters.

ID : 032-213201601-20210128-DEL202101001_2-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					23 757 008,65									
1641 Emprunts en euros (total)					23 757 008,65									
00001220300	CRCA	14/01/2019		20/01/2020	600 000,00	F		1,490	1,490	euros	A	P	N	A-1
00003309392V	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2014		05/04/2015	1 000 000,00	F		2,190	2,190	euros	T	X	N	A-1
07000171	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	07/06/2007		07/09/2007	800 000,00	F		4,190	4,190	euros	T	X	N	A-1
07093510 EX 07024626 AP SCISSION	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	17/10/2018		18/10/2018	329 102,66	F		3,850	3,850	euros	T	X	N	A-1
113073	CRCA	12/11/2013		05/11/2014	750 000,00	F		3,560	3,560	euros	A	P	N	A-1
1211808	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/12/2011		01/01/2013	700 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1211809	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/11/2011		01/01/2013	300 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1234811	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	06/12/2012		02/01/2014	750 000,00	F		3,950	3,950	euros	A	P	N	A-1
1613202 LD4030	CRCA	29/11/2019		15/03/2020	750 000,00	F		0,750	0,750	euros	T	X	N	A-1
200524-002 PERIODE 2	CAISSE D EPARGNE	06/08/2008		06/11/2018	1 529 207,70	C		1,330	1,330	euros	T	X	N	A-1
2005254-001 PERIODE 2	CAISSE D EPARGNE	06/07/2008		06/10/2018	1 160 353,44	C		1,030	1,030	euros	T	X	N	A-1
45321130622 07012526 02	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	24/12/2004		25/04/2005	500 000,00	F		4,200	4,200	euros	S	S	N	A-1
4568395	CAISSE D EPARGNE	26/10/2015		05/11/2016	500 000,00	F		2,760	2,760	euros	A	P	N	A-1
4804401	CAISSE D EPARGNE	07/12/2016		05/04/2017	250 000,00	F		1,130	1,130	euros	T	X	N	A-1
5012209401	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	01/09/2001		01/05/2002	762 245,09	F		5,880	5,880	euros	A	P	N	A-1
51014558867	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		4,660	4,660	euros	A	P	N	A-1
51014559291	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		2,950	2,950	euros	A	P	N	A-1
51017004896	CRCA	29/12/2004		10/03/2005	660 000,00	F		4,350	4,350	euros	T	X	N	A-1
51020488798	CRCA	07/10/2005		10/10/2006	400 000,00	F		3,510	3,510	euros	A	P	N	A-1
51035798176	CRCA	07/08/2007		20/11/2007	800 000,00	F		4,650	4,650	euros	T	X	N	A-1
51060624192	CRCA	21/12/2008		10/01/2009	600 000,00	F		4,910	4,910	euros	M	M	N	A-1
51070442079	CRCA	16/12/2009		15/01/2010	600 000,00	F		4,070	4,070	euros	M	M	N	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
6815085	CAISSE D EPARGNE	16/01/2006		25/01/2007	255 000,00	F		3,830	3,830	euros	A	P	N	A-1	
7789288	CAISSE D EPARGNE	31/12/2012		25/02/2013	501 099,76	F		3,110	3,110	euros	T	X	N	A-1	
7818218	CAISSE D EPARGNE	31/12/2011		25/03/2012	1 500 000,00	F		3,380	3,380	euros	T	X	N	A-1	
C08831	CRCA	10/11/2015		10/02/2016	500 000,00	F		2,880	2,880	euros	T	X	N	A-1	
DP6926 / 3236	CRCA	06/12/2012		10/12/2013	250 000,00	F		4,760	4,760	euros	A	P	N	A-1	
GG8517 PRET 532067	CRCA	07/12/2016		04/04/2017	250 000,00	F		1,160	1,160	euros	T	X	N	A-1	
MON233908EUR/0242699/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	11/10/2005		01/10/2006	160 000,00	F		3,790	3,790	euros	A	P	N	A-1	
MON237204EUR/0246700/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	29/12/2005		01/04/2006	300 000,00	F		3,290	3,290	euros	T	X	N	A-1	
MON272534EUR/0291054/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	255 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1	
MON272535EUR/0291055/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	45 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1	
MON280748EUR/0299958/001	LA BANQUE POSTALE	18/10/2013		01/02/2014	250 000,00	F		3,930	3,930	euros	T	X	N	A-1	
MON281424EUR	LA BANQUE POSTALE	31/12/2013		01/05/2014	250 000,00	F		3,560	3,560	euros	T	X	N	A-1	
MON501730EUR	LA BANQUE POSTALE	13/12/2014		01/04/2015	500 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1	
MON529765EUR	LA BANQUE POSTALE	28/11/2019		01/04/2020	250 000,00	F		1,140	1,140	euros	T	X	N	A-1	
MON535011EUR 0536532 001	LA BANQUE POSTALE	29/12/2020		01/04/2021	350 000,00	C		0,520	0,520	euros	T	X	N	A-1	
XU00242383 51034800311	CRCA	01/09/2007		01/12/2007	3 500 000,00	F		3,975	3,975	euros	T	X	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 757 008,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 204 964,38					1 182 075,10	397 685,21	0,00	73 463,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 204 964,38					1 182 075,10	397 685,21	0,00	73 463,25
00001220300	N	0,00	A-1	564 007,59	13,00	F		1,490	36 528,70	8 403,71	0,00	7 422,80
00003309392V	N	0,00	A-1	616 666,59	8,00	F		2,190	66 666,68	12 957,50	0,00	2 978,52
07000171	N	0,00	A-1	335 728,09	5,00	F		4,190	45 919,49	13 351,75	0,00	809,53
07093510 EX 07024626 AP SCISSION	N	0,00	A-1	249 401,12	4,00	F		3,850	37 689,19	9 062,15	0,00	1 630,18
113073	N	0,00	A-1	448 412,36	7,00	F		3,560	49 433,50	15 963,48	0,00	2 334,85
1211808	N	0,00	A-1	384 207,78	6,00	F		4,510	47 896,71	17 327,77	0,00	0,00
1211809	N	0,00	A-1	164 660,48	6,00	F		4,510	20 527,16	7 426,19	0,00	0,00
1234811	N	0,00	A-1	453 512,32	7,00	F		3,950	49 306,46	17 913,74	0,00	15 922,39
1613202 LD4030	N	0,00	A-1	702 579,81	13,00	F		0,750	47 776,84	5 135,18	0,00	204,63
200524-002 PERIODE 2	N	0,00	A-1	1 376 738,62	16,00	C		1,330	69 239,98	17 966,26	0,00	0,00
2005254-001 PERIODE 2	N	0,00	A-1	1 041 410,69	16,00	C		1,030	53 753,58	10 519,34	0,00	2 373,67
45321130622 07012526 02	N	0,00	A-1	135 668,28	3,00	F		4,200	31 832,59	5 367,29	0,00	802,73
4568395	N	0,00	A-1	355 439,51	9,00	F		2,760	31 349,46	9 810,13	0,00	1 249,83
4804401	N	0,00	A-1	191 409,36	10,00	F		1,130	16 047,43	2 095,09	0,00	468,48
5012209401	N	0,00	A-1	61 004,74	0,00	F		5,880	61 004,74	3 587,08	0,00	0,00
51014558867	N	0,00	A-1	222 629,90	8,00	F		4,660	20 474,78	10 374,55	0,00	5 394,16
51014559291	N	0,00	A-1	202 763,83	8,00	F		2,950	19 999,52	5 981,53	0,00	3 814,50
51017004896	N	0,00	A-1	412 496,15	13,00	F		4,350	21 906,46	17 589,46	0,00	991,12
51020488798	N	0,00	A-1	127 152,61	4,00	F		3,510	23 706,84	4 463,06	0,00	815,72
51035798176	N	0,00	A-1	244 372,94	5,00	F		4,650	31 572,06	10 818,10	0,00	1 603,58
51060624192	N	0,00	A-1	311 479,74	7,00	F		4,910	32 592,85	14 566,67	0,00	773,01
51070442079	N	0,00	A-1	330 330,75	8,00	F		4,070	31 026,68	12 869,92	0,00	523,94
6815085	N	0,00	A-1	170 433,99	15,00	F		3,830	7 916,19	6 527,62	0,00	5 798,10
7789288	N	0,00	A-1	328 278,50	10,00	F		3,110	24 771,83	9 922,43	0,00	923,38
7818218	N	0,00	A-1	79 723,18	20,00	F		3,380	2 655,87	2 661,21	0,00	43,41

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
C08831	N	0,00	A-1	375 000,00	14,00	F		2,880	25 000,00	10 590,00	0,00	1 396,96
DP6926 / 3236	N	0,00	A-1	138 316,99	6,00	F		4,760	17 112,54	6 583,89	0,00	331,93
GG8517 PRET 532067	N	0,00	A-1	191 511,39	10,00	F		1,160	16 030,82	2 151,97	0,00	486,76
MON233908EUR/0242699/001	N	0,00	A-1	101 758,01	14,00	F		3,790	5 161,72	3 856,63	0,00	912,74
MON237204EUR/0246700/001	N	0,00	A-1	98 624,42	4,00	F		3,290	17 501,58	755,27	0,00	660,00
MON272534EUR/0291054/001	N	0,00	A-1	141 556,06	9,00	F		2,220	12 787,45	3 036,59	0,00	706,90
MON272535EUR/0291055/001	N	0,00	A-1	24 980,44	9,00	F		2,220	2 256,62	535,86	0,00	124,75
MON280748EUR/0299958/001	N	0,00	A-1	151 336,89	7,00	F		3,930	16 431,11	5 707,36	0,00	864,42
MON281424EUR	N	0,00	A-1	153 707,93	7,00	F		3,560	16 327,52	5 255,64	0,00	797,40
MON501730EUR	N	0,00	A-1	308 333,41	8,00	F		2,220	33 333,32	6 567,50	0,00	1 509,66
MON529765EUR	N	0,00	A-1	238 487,79	13,00	F		1,140	15 503,32	2 652,64	0,00	628,45
MON535011EUR 0536532 001	N	0,00	A-1	350 000,00	14,00	C		0,520	17 499,99	1 352,36	0,00	427,45
XU00242383 51034800311	N	0,00	A-1	2 420 842,12	15,00	F		3,970	105 533,52	95 978,29	0,00	7 737,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 204 964,38					1 182 075,10	397 685,21	0,00	73 463,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 204 964,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	05/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DIVERS à compléter	15	
L	MOBILIER	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	INFORMATIQUE	2	
L	VEHICULES LEGERS	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	LOGICIELS	2	
L	FRAIS D ETUDES	5	
L	ETUDES, ELABORATION, MODIFICATIONS REV DOC URBA	10	05/12/2013
L	LOGICIELS BUREAUTIQUES	2	05/12/2013
L	LOGICIELS APPLICATIFS, PROGICIELS	5	05/12/2013
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	INSTALLAT GENERALES, AMENAGT EQUIPEMENT CUISINE	10	05/12/2013
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	10	05/12/2013
L	BORNES A INCENDIE, EXTINCTEURS	10	05/12/2013
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	7	05/12/2013
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	05/12/2013
L	MOBILIER URBAIN CORBEILLES, BANCS...	5	05/12/2013
L	MATERIELS TECHNIQUES ATELIERS	5	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT NEUF	7	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT D OCCASION	4	05/12/2013
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3	05/12/2013
L	PHOTOCOPIEURS, TELECOPIEURS, TPE, TELEPHONIE...	5	05/12/2013
L	COFFRE-FORT, ARMOIRES IGNIFUGEES	20	05/12/2013
L	MOBILIER A USAGE DE BUREAU TEL QUE TABLES, CHAISES	10	05/12/2013
L	MOBILIER SCOLAIRE, TABLES, CHAISES, ARMOIRES, CAIS	10	05/12/2013
L	MOBILIERS CLASSIQUES	5	05/12/2013
L	JEUX D EXTERIEUR TELS QUE BALANCOIRES, TOBOGGANS	7	05/12/2013
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	7	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ELECTROMENAGE	5	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	05/12/2013
L	PLANTATIONS	15	05/12/2013
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	20	05/12/2013
L	MATS, LAMPADAIRES, BARRIERES, FEUX TRI, PANNNEAUX	20	05/12/2013

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 274 900,00	I 1 274 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 184 500,00	1 184 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 184 500,00	1 184 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 400,00	90 400,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	55 000,00	55 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 000,00	13 000,00
020	Dépenses imprévues	22 400,00	22 400,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 274 900,00	0,00	0,00	1 274 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 206 000,00	III 1 206 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		550 000,00	550 000,00
10222	FCTVA	250 000,00	250 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	300 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		656 000,00	656 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 550,00	2 550,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	50,00	50,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 160,00	3 160,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 800,00	3 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	27 800,00	27 800,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 770,00	2 770,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	290,00	290,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 880,00	2 880,00
28051	Concessions et droits similaires	10 650,00	10 650,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	550,00	550,00
28132	Immeubles de rapport	2 000,00	2 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 200,00	18 200,00
28138	Autres constructions	6 900,00	6 900,00
28152	Installations de voirie	5 370,00	5 370,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	500,00	500,00
281571	Matériel roulant	28 390,00	28 390,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	43 500,00	43 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	550,00	550,00
28182	Matériel de transport	34 500,00	34 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	43 500,00	43 500,00
28184	Mobilier	24 500,00	24 500,00
28188	Autres immo. corporelles	38 690,00	38 690,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	350 000,00	350 000,00



	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)		
Total ressources propres disponibles	1 206 000,00	0,00	0,00	0,00	1 206 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 274 900,00
Ressources propres disponibles	IV 1 206 000,00
Solde	V = IV – II (6) -68 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 350 191,50	458,63	0,00	458,63
4581 OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES (5)	2 350 191,50	458,63	0,00	458,63
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 350 191,50	458,63	0,00	458,63
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 717 668,21	1 524 638,87										25 809,62	59 455,40	
	2020	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	153 386,86	149 618,14	29,00	A	C	1,750	C	1,750	A-1	euros	2 618,32	3 834,68		
OFF HABITAT GERS	2017	X	16 LOGEMENTS CITE DE LA VIERGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 432,52	23 648,68	7,00	T	F	2,040	F	2,040	A-1	euros	460,50	2 702,72		
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	MOULIN ST AGUETS 6 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	150 220,94	126 147,32	20,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	2 081,43	5 994,71		
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	21 LOGTS PONT PERRIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	483 139,34	431 576,17	25,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	7 121,01	13 426,89		
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Acquisition terrain pour 21 logements Pont Perrin	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	81 786,29	75 800,82	35,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	1 250,71	1 558,60		
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	BALCONS DE GASCOGNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	495 464,00	457 735,94	27,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	7 552,64	12 993,29		
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Les Balcons de Gascogne	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	109 467,29	103 706,15	37,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	1 711,15	1 984,10		
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	8 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	116 563,48	84 994,15	7,00	T	F	2,040	F	2,040	A-1	euros	1 655,06	9 713,64		
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	6 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	83 280,49	60 725,36	7,00	T	F	2,040	F	2,040	A-1	euros	1 182,48	6 940,04		
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	P	6 LOGTS MOULIN ST AGUETS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	11 927,00	10 686,14	35,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	176,32	306,73		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 791 723,58	9 702 374,37										135 613,07	265 124,40	
	2008	P	Travaux refection toiture Cité de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 000,00	30 859,42	12,00	A	C		4,300	C		4,800	-	euros	1 481,25	1 682,02
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAI BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	113 250,00	98 056,89	33,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	539,32	2 629,29
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	320 000,00	282 990,45	33,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	3 820,37	6 603,26
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	101 666,00	92 999,51	43,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	1 255,50	1 557,88
	2014	S	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	15 060,50	14 891,48	33,00	S	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	199,89	341,47
	2014	S	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	25 527,43	25 320,35	43,00	S	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	340,42	418,37
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAI BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	65 000,00	56 520,32	33,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	euros	452,16	1 453,12
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	258 935,50	223 875,62	33,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	1 231,32	6 006,14
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	51 609,50	46 188,24	43,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	254,04	930,71



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2014	P	DOMAINE DE BALAC PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	572 500,00	505 428,64	33,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	6 823,29	11 812,37
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	114 318,00	104 388,67	43,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	1 409,25	1 752,72
	2014	P	PLAI02 BAULAC 8 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	31 032,00	27 813,07	43,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	euros	152,97	560,04
	2015	P	5 PLUS 3 PLU LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	26 500,00	25 040,24	44,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	137,72	491,95
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	134 000,00	124 406,53	34,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	684,24	3 233,06
	2016	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	290 000,00	272 087,31	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	3 673,18	6 132,83
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 500,00	43 432,64	44,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	586,34	707,81
	2015	F	PRAIRIES DE LAFITTE	CILEO	36 000,00	36 000,00	34,00	T	F		1,250	F		1,250	-	euros	450,00	0,00
	2020	P	LOGT RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	112 156,52	109 400,83	29,00	A	F		1,750	F		1,750	A-1	euros	1 914,51	2 803,92
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	195 645,50	173 471,89	34,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	954,10	4 508,16
	2016	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	104 354,50	95 159,16	44,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	523,38	1 869,52
	2015	S	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	349 439,35	345 654,19	34,00	S	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	4 640,61	7 647,15
	2015	S	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	161 277,04	160 006,64	44,00	S	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	2 151,45	2 566,59
	2020	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	140 588,95	140 588,95	29,00	A	F		1,750	F		1,750	A-1	euros	2 460,31	3 603,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2016	S	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	508 771,50	503 448,25	35,00	S	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	6 760,38	10 754,53
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	90 000,00	83 913,48	36,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	461,52	2 051,20
	2016	S	VILLA ROZES 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	224 526,58	219 521,37	32,00	S	F		1,720	F		1,720	A-1	euros	3 753,96	5 091,66
	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS	63 894,48	59 447,53	11,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	980,88	4 520,32
	2016	P	LOGEMENT PN51 LIEU DIT MAYOLLE RTE DE GRENADE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 500,00	29 561,38	35,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	162,59	744,79
	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	215 000,00	206 090,33	32,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	3 833,28	4 579,51
OFF PUBLIC HLM GERS	2014	X	LOT HAUTS DU LAC - 5 LOGEMENTS	CILEO	20 000,00	15 497,06	17,00	T	F		1,500	F		1,500	A-1	euros	228,36	732,48
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	85 956,00	74 823,91	33,00	A	F		1,050	F		1,050	A-1	euros	598,59	1 923,70
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	93 000,00	82 601,06	33,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	1 321,62	1 847,17
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	28 102,50	25 317,42	43,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	202,54	482,33
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	43 719,00	40 148,82	43,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	642,38	635,65
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	LES HAUTS DU LAC	LA BANQUE POSTALE	75 000,00	60 000,00	15,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 060,55	3 750,00
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	BAULAC	LA BANQUE POSTALE	100 000,00	80 000,00	15,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 414,06	5 000,00
Office Habitat Gers	2008	P	Travaux amelioration VMC Cité de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	80 000,00	48 684,57	12,00	A	C		4,250	C		4,250	-	euros	1 338,83	3 166,08



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	105 000,00	96 399,46	40,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	2 747,38	1 112,69
SA GASCOGNE HLM	2007	P	2 LOGEMENTS LOCATIFS	CRCA	85 000,00	58 115,87	16,00	A	C		3,370	C		3,370	-	euros	1 958,50	2 588,09
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2013	P	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	60 000,00	50 854,33	31,00	A	C		1,550	C		1,550	A-1	euros	788,24	1 239,57
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	390 617,20	332 545,40	31,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	4 489,37	11 344,02
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES TOURNESOLS	LA BANQUE POSTALE	70 500,00	54 833,28	13,00	T	F		1,850	F		1,850	A-1	euros	987,25	3 916,68
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE D EPARGNE	150 000,00	138 684,20	26,00	A	F		2,000	F		2,000	A-1	euros	2 773,68	3 923,80
SA GASCOGNE HLM DUGERS	2016	X	LE SOULAN DE LA COM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	677 050,44	578 578,82	32,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	7 810,82	19 227,01
SA GASCOGNE HM DU GERS	2016	S	CASSEMARTIN ENBALLAGUERE LOU BLAT STAGUETS ROZES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	766 432,46	753 218,11	27,00	S	F		1,670	F		1,670	A-1	euros	12 468,40	26 428,70
SA Gascogne HLM	1993	P	Construction 8 logements Poumadères 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	47 185,62	18 825,59	7,00	A	C		5,800	C		4,050	-	euros	762,44	2 015,23
SA Gascogne HLM	1994	C	Construction de 5 logements Poumadère 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	152 830,01	65 863,90	8,00	A	C		4,300	C		4,050	-	euros	2 667,49	6 123,82
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	P	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	597 500,00	549 130,21	35,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	3 020,22	12 451,18
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	166 448,50	156 373,18	45,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	860,05	2 596,46
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	1 510 000,00	1 358 780,11	35,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	18 343,53	37 651,41
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	445 328,50	408 921,95	45,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	5 520,45	9 037,02



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DU GERS	2013	P	LE SOULAN DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	175 000,00	149 711,06	32,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	1 571,97	3 819,56
SAHLM COLOMIERS HA	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	19 000,00	17 032,93	40,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	349,18	243,26
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU DE L HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	345 000,00	300 764,26	30,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	8 571,78	5 713,67
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	59 000,00	50 105,49	30,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	1 027,16	1 101,17
TOTAL GENERAL					12 509 391,79	11 227 013,24											161 422,69	324 579,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	512 489,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 579 760,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 092 249,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 366 955,28
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	20,18

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
2017	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION DE LA FOURRIERE	GARAGE BRUNO	3	A	0,00	0,00	0,00
2019	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC INSTALLATION ET GESTION DE MOBILIERS URBAINS	ATTRIA	12	X	0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021 01 RESTAURATION EXTERIEURE COLLEGIALE SAINT MARTIN	2 181 000,00	0,00	2 181 000,00	0,00	200 000,00	375 000,00	1 606 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	6,00	28,00	26,00	0,00	26,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	8,00	2,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,00	13,00	85,00	78,00	0,00	78,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	23,00	8,00	31,00	28,00	0,00	28,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	25,00	5,00	30,00	28,00	0,00	28,00
AGENT DE MAITRISE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		8,00	3,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	2,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
GARDIEN BRIGADIER	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		111,00	23,00	134,00	125,00	0,00	125,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	TECH	381	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
31/01/2019 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	ASSOCIATION	112 392,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	397 885,00	-96,00	17,16	0,00	68 277,07	-96,00
TFPB	7 903 075,00	3,01	39,44	0,00	3 116 972,78	3,01
TFPNB	221 291,00	1,00	129,89	0,00	287 434,88	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	8 522 251,00	0,00			3 472 684,73	0,00

IV - ANNEXE

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES : Pour : 22
 Contre : 7
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire,
 A L'Isle Jourdain, le jeudi 28 janvier 2021

Date de convocation : vendredi 22 janvier 2021

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A L'Isle Jourdain, le jeudi 28 janvier 2021

Les membres du Conseil Municipal,

Le Maire, Francis IDRAC 	Martine ROQUIGNY 	Jean-Luc DUPOUX 	Delphine COLLIN 
Yannick NINARD 	Régine SAINTE LIVRADE 	Jean-Marc VERDIÉ 	Maryline VIDAL 
Bernard TANGOINE 	Claire NICOLAS 	Jacques BIGNEBAT 	Brigitte HECKMANN - RADEGONDE 
Fabien VAZQUEZ 	Angèle THULLIEZ 	Frédéric BOLLA 	Marylène LANDO 
Pierre SÁBATHIER 	Géraldine LARRUE-BOIZIOT 	Thierry CZAPLICKI 	Denise TOUZET 
Patrick DUBOSC 	Blandine AUTIPOUT 	Eric BIZARD 	Dominique BONNET 
Denis PETRUS 	Géraldine COHEN 	Didier COSTE 	Vanessa FURLAN 
François GOOR 			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 02/02/2021
 et de la publication le 02/02/2021

A L'Isle Jourdain, le 02/02/2021
 Le Maire

